



COMITE DE TECHNIQUE ATI DU 9 octobre 2019

COMPTE RENDU

Séance du 9 octobre 2019

Date de convocation : 27 septembre 2019

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres présents : 14/24

Membres votants : 13/24

L'an deux mille dix-neuf, le neuf octobre, le Comité de pilotage de l'ATI Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aubais.

Présents :

Collège des collectivités : 5

Avec voix délibérative : Pierre Martinez, Marie Pasquet, Jean-Pierre Bondor, Henry Sarrazin, Michel Cavailles

Sans voix délibérative : Richard Pitaval

Collège des consulaires : 0

Avec voix délibérative :

Collège des associations : 5

Avec voix délibérative : Daniel Payen, Stéphan Jannez, Lysia Jonquet, Patrick Pascal, Robert Lefort

Collège société civile : 3

Avec voix délibérative : Claude Constant, Daniel Remy, Marylène Badoux

Techniciens et partenaires invités :

Guillaume Gai-Minietti (Conseil Régional), Zoé Valat (Département du Gard), Karine Diaz (CCPL), Carole Colenson (CCPC), Patrick Moroy (2^{ème} vice-président CMA 34)

Equipe ATI :

Maxime Charlier, Aude Faye, Lisette Lesueur,

Le Président, Pierre Martinez vérifie le quorum et précise en ouverture du Comité Technique l'ordre du jour :

Avis de pré-sélection des dossiers :

- Modification du montant FEDER sollicité pour le projet d'éclairage public de Calvisson
- Rénovation éco performante de l'éclairage public de Port Camargue

Avis de pré-sélection des dossiers

- Modification du montant FEDER sollicité pour le projet de rénovation éco performante de l'éclairage public du centre-ville de Calvisson (PI 4c)

Suite à la vérification des dépenses éligibles déposées auprès du service instructeur, le montant FEDER sollicité par la commune peut atteindre 32 993,50 au lieu de 19 796€ validé au comité technique du 15 mai 2019.

Plan de financement :

Postes de dépenses	Total HT	Financements attendus	
Rénovation éclairage public	65 987 €	Autofinancement 50%	32 993,50 €
		FEDER 50%	32 993,50 €
Total	65 987 €	Total	65 987 €

Il est procédé au vote.

Vote : Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

Rénovation éco performante de l'éclairage public de Port Camargue

Maître d'ouvrage : Régie autonome de Port Camargue

FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

Axe 3 : Encourager la transition énergétique

Objectif thématique 4 : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs

Priorité Investissement 4c : Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Objectif spécifique 9 : Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics et le logement social

Présentation de l'opération (éléments de diagnostic, descriptif, objectifs, complémentarité avec d'autres projets...) :

La Régie autonome de Port Camargue assure la gestion du port de plaisance pour le compte de la commune du Grau-du-Roi. Elle assure l'investissement et la fourniture de l'électricité pour les éclairages publics. Aujourd'hui seuls 4 luminaires sur 237 sont équipés d'ampoules à faible consommation.

L'action porte sur le remplacement de l'ensemble des lampes par des leds équipées d'un dispositif d'alimentation électrique intelligente qui offre la possibilité d'adapter le niveau d'éclairage selon la lumière naturelle et les besoins.

Objectifs :

- La recherche d'économies d'énergie grâce au remplacement d'anciens luminaires énergivores par du matériel récent plus économe : réduction prévisionnelle de consommation 80%, soit 134 000 kWh et 16 000 kg en réduction d'émission de CO2 ;
- l'amélioration de la qualité d'éclairage, au bénéfice des administrés et de la clientèle du port de plaisance.

Lieu(x) de réalisation : commune du Grau du Roi

Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle :

Année 2020

Durée : 12 mois (1^{er} trimestre Etude d'avant-projet et de projet, 2^{ème} trimestre Consultation, dernier semestre 2020 réalisation des travaux)

Plan de financement :

Postes de dépenses	Total HT	Financements attendus	
Rénovation éclairage public de 229 points	277 866 €	Autofinancement 37,5%	46 191 €
		Aide publique 37,5%	104 200 €
		FEDER 25%	69 467 €
Total	277 866 €	Total	277 866 €

M. Michel Cavailès sort de la salle durant le débat et le vote.

Soumis à la grille de sélection, le projet obtient une note de 11,75/20.

Il est procédé au vote.

Vote : Pour : 12

Abstention : 0

Contre : 0

Non-votant : M. Michel Cavailès

Présentation du plan d'actions 2019-2021 mis à jour :

Plan d'action Approche Territoriale Intégrée – Volet territorial PETR Vidourle Camargue 2019-2021						
N°	Intitulée de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût éligible	FEDER sollicité	Taux	Statut
PI - 4a - 310 000 €						
1	Autoconsommation par photovoltaïque de Port Camargue	Régie de Port Camargue	520 000 €	310 000,00 €	60%	En cours de dépôt
			TOTAL FEDER PI 4a	310 000,00 €	Reste	0,00 €
PI - 4c - 299 228 €						
2	Eclairage public de Calvisson	Commune de Calvisson	65 987 €	32 993,50 €	50%	En cours d'instruction
3	Eclairage public de Port Camargue	Régie de Port Camargue	277 866 €	34 820,50 €	13%	En cours d'instruction 69 467€ FEDER sollicité
4	Eclairage public de Lunel	Commune de Lunel	385 690 €	231 414,00 €	60%	Acompte 60% payé
			TOTAL FEDER PI 4c	299 228,00 €	Reste	0,00 €
PI - 6c - 101 589 €						
			TOTAL FEDER PI 6c	0,00 €	Reste	101 589,00 €
PI - 6d - 400 000 €						
5	Restauration morphologique Rhône - phase 1	EPTB du Vistre	230 000 €	69 000,00 €	30%	En cours de réalisation
6	Restauration morphologique du Vieux Vistre - Partie sud du linéaire - Etudes	CCRVV	24 075 €	14 445,00 €	60%	En cours de réalisation
7	Restauration morphologique du Vieux Vistre - Partie sud du linéaire - Travaux	CCRVV	100 000 €	50 000,00 €	50%	En cours de dépôt
			TOTAL FEDER PI 6d	133 445,00 €	Reste	266 555,00 €
Total FEDER Vidourle Camargue sur 1 110 817 euros :				742 673,00 €	Reste :	368 144,00 €

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 15h00.

Compte-rendu rédigé le 10 octobre 2019, à Aimargues,

Le Président, Pierre Martinez

